

Bouconne par Manganouille

Départ des terrains de tennis de Lasserre (parking voitures possible).

Dos aux terrains de tennis prendre le premier chemin herbeux à gauche, qui en légère montée passe sur l'arrière des maisons du Gex.

En 1 A l'intersection avec la D17 traverser le carrefour et prendre la direction St Salvy. Le chemin d'abord goudronné devient caillouteux à partir de Manganouille et longe la voie de chemin de fer,

En 2 Arrivé sur le chemin goudronné, tourner à droite et avant le pont du chemin de fer prendre à gauche le sentier herbeux qui en longeant la voie de chemin de fer pénètre dans la forêt de Bouconne.

Variante A : En 2 continuer par la route goudronnée, passer sur le pont et rejoindre le point 7

En 3 Traverser le ruisseau de Sère (qui par un tunnel passe sous la voie de chemin de fer) et prendre à droite le 1er sentier en légère montée jusqu'à rejoindre une vaste étendue déboisée.

En 4 Tourner à droite en direction de la voie de chemin de fer et la franchir prudemment par le petit portillon sncf. A la 1er intersection tourner à droite, faire 30m et prendre à gauche (vous longez l'orée du bois)

En 5 A l'intersection des chemins continuer toujours tout droit jusqu'à rejoindre une large allée (lice).

Variante B : En 5 à l'intersection prendre à droite le sentier qui vous amène aux premières maisons de la plaine et rejoindre le point 7.

En 6 Sur la lice caillouteuse (allée) prendre à droite, passer une barrière, longer le parking de la maison forestière de Lasserre et arriver à l'intersection des variantes A et B.

En 7 Traverser la route et prendre tout de suite à droite le chemin herbeux de Comme qui descend vers Lasserre,

En 8 En bas du chemin de la Comme, traverser la D42, couper à travers le petit terre plein herbeux, longer par la droite la haie d'arbres et déboucher face au cimetière, tourner à gauche et descendre vers la Prade-d'en-Haut.

En 9 Traverser la Prade-d'en-Haut, passer sous la voie de chemin de fer, et en suivant la Boumbouride passer derrière l'église.

En 10 Au pont prendre à gauche puis à droite le chemin de la Boumbouride qui vous amène face à la salle des fêtes.

En 11 Traverser la D42, passer derrière la salle des fêtes, tourner à droite pour revenir au point de départ,

ASSURANCE et RESPONSABILITÉ : Les parcours proposés sont sous la seule responsabilité du randonneur. Il appartient donc à chacun (e) de vérifier son aptitude physique à la pratique d'un sport d'endurance par un contrôle médical, sa couverture en responsabilité civile et éventuellement la possession d'une assurance couvrant les risques liés à la pratique d'une activité de plein air.